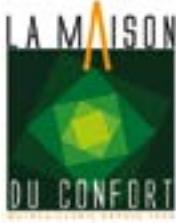


HOURTIN

Le Magazine municipal - Automne 2021





CHAUFFAGE
(Pelé, bûchettes)

BOCAUX
(Type Le Parfait)
pour la saison des
champignons et conserves.



BEKO legrand GARDENA FRCOM Panasonic

VARTA GEB BOSCH STANLEY LG Moulinex

ROSCANIN Tefal Haier CAMPINGAZ SBB



HOURTIN

6 rue de Lachanau

05 56 09 23 04

RETRouvez-nous également sur



MAGASIN Stop Occase HOURTIN

Vente Vélos VTT / VTC - Déco
Jardin - Brocante - Outilage
Mobilier - Electroménager

**ACHAT - VENTE - SUCCESSION
DEBARRAS**

06.98.76.23.54

STOP OCCASE DÉBARRASSE VOS MAISONS

NOUVELLE ADRESSE: 90 ROUTE DU MÉDOC 33990 HOURTIN

NOUVEAU

So•bio

MAGASIN BIO à Lacanau Ville

+ de 8000 références sur 520 m²

Ouvert Lundi ▶ Samedi de 9h30 à 19h30



16, avenue de la Côte d'Argent • Tél. 05 56 03 52 75

www.sobio.fr • Lacanau

Sommaire

P. 4

LE MOT DU MAIRE

P. 5

ÉCONOMIE LOCALE

Notre immobilier



P. 10 ENVIRONNEMENT

Plantes amphibiens

P. 11 ACTUALITÉS MUNICIPALES

Entretien & Aménagement

P. 12 TRAVAUX

Entretien & Aménagement

P. 6

SÉCURITÉ

Stationnement en centre bourg



P. 8 ENVIRONNEMENT

Végétations et zones humides

P. 14 INTERVIEWS

P. 16 ENFANCE & FAMILLES

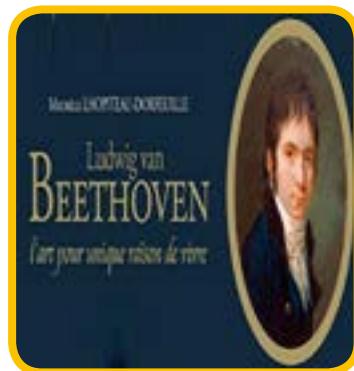
les p'tits loups



P. 18 LA PAROLE AUX JEUNES

P. 20 CULTURE, ANIMATIONS, SPORTS

Agenda



P. 26 ACTION SOCIALE

Nos actions

P. 28 EXPRESSION DE L'OPPOSITION

P. 29 SPÉCIALITÉ CULINAIRE



P. 24 SPORTS

Frenchman Triathlon

P. 25 PATRIMOINE

Le phare



P. 29 ETAT CIVIL

le carnet hourtinais

P. 30 INFOS PRATIQUES

numéros utiles

Le Mot du Maire



Chères Hourtinaises, **C**hers Hourtinais,

“L’avenir, c’est du passé en préparation.” L’humour de Pierre DAC nous est bien utile pour entamer avec entrain la rentrée, tout en ajoutant que les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu’elles concernent l’avenir... qui admet-on le est toujours chamboulé depuis de longs mois.

Il y a sur mon agenda beaucoup de travail planifié mais qui comme les deux dernières années sera peut être encore bousculé par le COVID qui perturbe tant. Sans relâche nous remettons les projets engagés, même s’ils sont contraints parfois par cet enjeu national, et même mondial.

La réouverture cet été si particulier des magasins, des cafés et des restaurants, même avec des conditions encore restrictives, a redonné confiance en l’avenir. Depuis cet été, nos rues commerçantes ont retrouvé leur animation, les activités sportives et culturelles ont pu recommencer, la vie animée a pu reprendre son cours normal, même si des fermetures et des difficultés sont bien réelles.

Aujourd’hui, la rentrée scolaire nous guette et au moment où votre magazine a été imprimé, nous ne connaissons pas les détails, notamment les décisions sur les processus définitifs du pass sanitaire. Mon avis est qu’il nous faut faire face collectivement à une situation qui reste préoccupante pour toutes les générations et que l’adaptabilité reste nécessaire. Je tiens encore une fois à saluer votre civisme et votre sens des responsabilités.

Cette rentrée cependant s’annonce déjà très riche : vos enfants reprennent le chemin des écoles et pour certains d’entre vous, les congés d’été sont déjà loin. Les travaux d’entretien ont bien été réalisés, les efforts de modernisation des équipements des enfants toujours poursuivis.

Chacun a toutefois conscience que la situation sanitaire reste critique et que tant qu’une immunité collective ne protège pas encore suffisamment de personnes, le risque ne semble jamais totalement écarté... le risque d’un retour en arrière ne semble jamais exclu par le Gouvernement, et j’appelle donc toujours à la prudence.

Les priorités de cette rentrée pour le Conseil Municipal sont la sécurité des Hourtinaises et Hourtinais, la finalisation des travaux de voirie, la poursuite de notre PLU, la validation enfin par les services de l’état de l’emplacement de notre nouveau cimetière.

Vous trouverez l’essentiel des informations dans ce magazine et naturellement sur le site de la ville, mairie-hourtin.fr, régulièrement actualisé.

Bien fidèlement,

**Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J.M. Signoret".

L'immobilier à Hourtin, quel est son dynamisme ?

Quel est le profil de l'Hourtinais(e) ?



Le village compte aujourd'hui près de 3 900 habitants, vu lors du recensement de 2020.

De tout temps, très accueillant, Hourtin trouve-t'il bientôt ses premières limites ?

Le nombre de transactions augmente un peu partout dans les villes de la côte atlantique et Hourtin n'est pas en reste, avec des prix qui semblent toujours augmenter après plusieurs années de hausse. L'immobilier est un facteur de changement important pour notre commune.

Le marché est réputé sous tension, avec une demande largement supérieure à l'offre. Face à la forte demande, comment expliquer le manque de biens ?

Du côté des vendeurs, c'est l'idéal : les acheteurs sont bien présents, les ventes rapides, les prix se sont toujours améliorés en moyenne et tout finit par se vendre si le prix n'est pas prohibitif.

S'il coûte 2 392 € en moyenne, le prix moyen des appartements au m² varie entre 1 183 € et 3 842 € en fonction des quartiers. Concernant les maisons, le prix moyen au m² paraît plus abordable : à 3 532 € en moyenne (avec une fourchette évoluant tout de même entre 2 105 € et 4 162 €)... La localisation, l'état et la surface du terrain pouvant faire bouger très rapidement les prix.

Le nombre de transaction de maisons et d'appartements reste toutefois limité et insuffisant pour faire face à la pression des acquéreurs. Les conséquences tirées sur le marché immobilier à Hourtin ? Face à un marché immobilier stable, les délais de vente devraient rester inchangés.

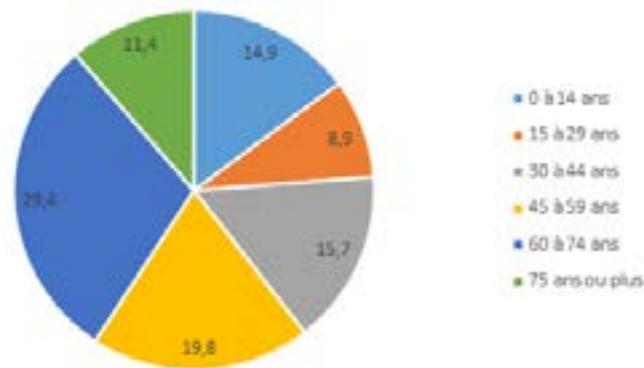
Le nombre de permis de construire depuis 3 ans est stable, entre 140 et 160 demandes annuelles depuis 2019. Même si bien entendu ces instructions ne sont pas toutes des nouvelles constructions, cela donne le poul du dynamisme de notre marché.

Pour les acheteurs, la situation est évidemment plus tendue, il faut reconnaître que la Commune est très attractive !

Tout est fait pour faciliter pourtant le futur acquéreur : 4 très grandes enseignes d'Agences immobilières en centre bourg, sans compter les agents mandataires et spécialistes, une agence de courtage de taux financier performante sans oublier une étude notariale. Hourtin est parfaitement bien doté pour plaire aux vendeurs et aux acquéreurs en proposant qualitativement toute la chaîne des services immobiliers et pour dénicher sa perle rare, avec des contacts rapides, simplifiés et sécurisés.

Le parc immobilier est composé d'environ 85% de maisons individuelles, et 15 % d'appartements.

Le profil des habitants est constitué à près de 65% de propriétaires et 25% de locataires. Nous trouvons dans nos nouveaux habitants une population très mélangée, de jeunes actifs, de couples avec enfants, mais aussi de jeunes retraités.



source insee 2018 - population par tranches d'âges

Dans notre village balnéaire et touristique, nous constatons aussi que les propriétaires de résidences secondaires préfèrent profiter de cette période faste pour mettre leurs biens à la location quand ils n'y résident pas. Cela laisse parfois un goût de déception aux personnes qui auraient souhaité louer à l'année.

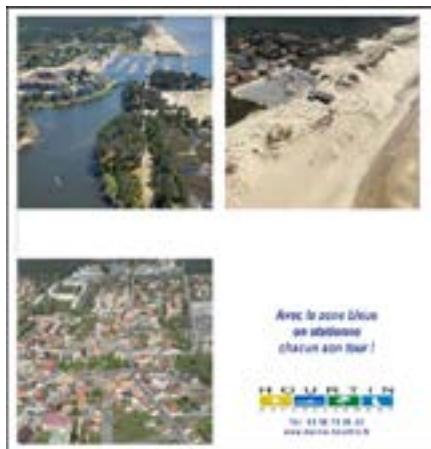
C'est aussi une stratégie économique dont s'inspirent les acquéreurs actuels, pour rentabiliser leurs achats.

Face à tous ces changements, n'oublions pas que l'apport de nouveaux arrivants est une chance, dès lors que sont systématiquement couplés à notre monde rural, pour une bonne intégration, l'accueil et l'éducation. C'est justement une spécialité Hourtinaise, continuons à la cultiver ! Notre culture locale est une richesse sans mesure.

Le stationnement au centre bourg se fluidifie

Depuis le début de l'été, une «**zone bleue**» a été mise en place autour de la place du village et dans les rues adjacentes. L'objectif est d'abord de permettre une meilleure utilisation des places disponibles proches des commerces de proximité mais aussi de mettre fin au problème des véhicules "ventouses" qui encombraient les aires de stationnement. Ces zones bleues étant des espaces à durée limitée, permettent de canaliser et de contrôler le flux de véhicule pénétrant dans l'espace urbain.

Zone réglementée :



Place de l'Eglise,
Rue d'Aquitaine jusqu'à l'intersection de la rue Chambrelent,
Rue du Médoc jusqu'à l'intersection de la rue Cantelaude,
Rue de la Côte d'Argent jusqu'à l'intersection de la Rue du Général de Gaulle,
Rue des Ecoles, jusqu'à l'intersection de la rue des Peupliers
Avenue du Lac jusqu'au numéro de voirie 14,

**tous les jours sauf dimanches et jours fériés,
durée limitée à une heure entre 9:00 et 12:00 et 14:00 et 18:00**

Après une période d'adaptation de la population à cette nouvelle règle, le résultat est très satisfaisant après deux mois de mise en service et l'on peut trouver des places de stationnement pour aller chez nos commerçants du centre ville.

Cette démarche s'accompagne d'un accroissement très important de parking à vélos. Cela s'insère logiquement à notre planification de développement des déplacements «doux» .



Aménagement de la rue de la Côte d'Argent



Suite à la mise en service du rond-point de la rue de la Côte d'Argent et de la réfection des réseaux d'eau, la voirie a été refaite. Cette voie étant en sens unique, sa largeur a permis de créer des places supplémentaires de parking, permettant ainsi d'augmenter la capacité de stationnement proche du centre ville. La disposition en quinconce de ces places est un facteur de ralentissement de la vitesse des véhicules dans cette zone, contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité routière.

Le centre bourg placé en zone de vidéo protection

La Place de l'Église et les accès au centre du village, sont maintenant placés dans un périmètre vidéo protégé.

La commune souhaitait renforcer d'une manière générale, la protection des personnes et des biens mais désireuse aussi de lutter contre les dégradations, les vols, les violences ou actes d'incivilité en centre bourg.

C'est maintenant chose faite, la mise en place de ce nouveau périmètre sécurisé s'est effectué durant le mois de juillet. Après une phase de réglage, le système est opérationnel et donne entière satisfaction.

Ce nouveau dispositif fait partie d'un projet plus vaste visant à sécuriser l'ensemble des points sensibles de la commune à échéance.



Des zones humides ? Que nous apportent-elles ? Pourquoi et comment les entretenir ?

Les zones humides constituent des **trésors de la nature**, riches en biodiversité. Ces milieux sont caractérisés par la **présence d'eau** et peuvent avoir une inondation permanente ou temporaire ou bien présenter un sol gorgé d'eau. L'eau peut y être stagnante ou courante, salée ou douce.

En bordure du lac de Hourtin-Carcans, **les marais** constituent de vastes zones humides assurant dans l'intérêt de tous, **des rôles multiples**. Ces milieux naturels singuliers sont gérés en partenariat entre les propriétaires, les communes, le Département, l'ONF, le SIAEBVELG, les associations locales (ACCA...) et leurs fédérations avec pour objectifs de maintenir ces milieux en bon état afin qu'ils assurent leurs fonctions.

Les zones humides offrent en effet **des zones d'alimentation, de reproduction et de repos** pour de nombreuses espèces. **Animaux comme végétaux** y trouvent des conditions favorables à leur vie et sont nombreux à s'y côtoyer. De par ce rôle majeur, **des activités traditionnelles** y sont pratiquées telles que la pêche et la chasse qui font pleinement partie de la **culture médocaine**.

Des **opérations de gestion** par broyage léger, pâturage extensif, ou encore brûlage dirigé, sont réalisées annuellement **en fonction des besoins sur les sites**, afin de **prévenir leur fermeture** par le développement trop important d'arbres et arbustes. En effet, c'est une des menaces principales de ces milieux, qui perdraient alors leur potentiel d'accueil pour les espèces typiques et leur fonctionnement optimal. La gestion est mise en œuvre dans une logique de conserver une mosaïque d'habitats : ainsi des îlots boisés sont conservés afin d'assurer des zones favorables aux espèces forestières avec en parallèle des zones de marais ouvertes, que d'autres espèces utilisent.

Sur les **rives des lacs**, ces mêmes acteurs engagés pour la gestion oeuvrent pour maintenir des végétations en rives : roselières... qui servent entre autres de zones de frayères pour les poissons.

Ces végétations et zones humides assurent également des rôles de **filtre naturel**. Elles sont capables de **stocker les matières en suspension** dans l'eau et de **consommer les nutriments**. Ce sont notamment les végétaux et micro-organismes présents qui assurent cette **épuration**.

Les zones humides se comportent comme de véritables **éponges**. Elles permettent de **prévenir les inondations** en stockant l'eau lors des épisodes de crues. Elles peuvent également soutenir le débit des cours d'eau en **période de sécheresse** grâce aux grandes quantités d'eaux stockées.

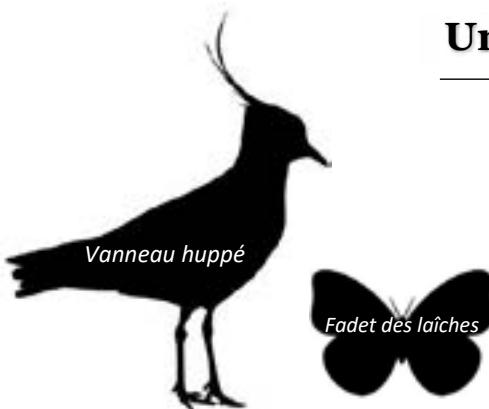
En favorisant la **reconnexion** des zones humides avec leurs cours d'eau attenants, les capacités naturelles de stockage et d'épuration des eaux sont augmentées. Des opérations de reconnexion hydraulique sont menées en ce sens sur le bord du lac, sur les berles de Lupian, de la Garroueyre, sur les Leyres et le secteur de la réserve naturelle de Hourtin...

Enfin, dans le contexte de changement climatique actuel, ces zones humides permettent de stocker du carbone. Au niveau mondial, cela représente plus d'un quart du carbone produit. Elles réduisent ainsi l'impact des gaz à effets de serre et participent à **l'atténuation du changement climatique global**.

Les études et suivis menés sur ces milieux par les gestionnaires, les chercheurs, les botanistes, les acteurs locaux montrent le rôle capital des zones humides pour le territoire des lacs médocains. Un Plan d'Action pour la préservation et la valorisation des zones humides, concerté entre tous les acteurs est notamment mis en place et animé par le SIAEBVELG.

Pour en savoir plus : www.lacsmedocains.fr

Une gestion des zones humides en mosaïque



Les marais et prairies humides à Molinie bleue sont entretenues par broyage léger ou encore par pâturage extensif afin de présenter des conditions d'accueil propices aux espèces patrimoniales caractéristiques de milieux ouverts : limicoles, oiseaux d'eau, papillons...



Les cours d'eau, dont le profil rectiligne témoigne de leur ancienne gestion, sont reconnectés à leurs anciens méandres naturels et zones humides attenantes, cela restaure la continuité écologique du milieu aquatique nécessaire à la vie de nombreuses espèces (zones de frayères, d'alimentation, de croissance etc.) et permet de bénéficier des capacités de filtre naturel des zones humides pour maintenir une bonne qualité des eaux sur les lacs.



Les îlots boisés sont conservés notamment en bordure de cours d'eau ou sur des points hauts pour bénéficier aux espèces forestières ou pour maintenir des processus naturels et conserver une hétérogénéité paysagère.



Les végétations amphibies de bordure de lac doivent être préservées des dégradations physiques tant que possible (piétinement...). La gestion des niveaux d'eau sur les lacs est proche d'un fonctionnement naturel (alternance assec estival /automnal et crue hivernale /printanière).



Roselières

Les Isoétides, petites plantes amphibiées et trésors de nos étangs littoraux aquitains à protéger !



L'Isoète de Bory est une fougère amphible extrêmement rare et **en danger d'extinction**. Elle est dite **endémique**, c'est-à-dire qu'elle n'est présente dans le monde que sur les étangs de Cazaux-Sanguinet et de Parentis-Biscarrosse ! Elle a disparu des autres lacs aquitains.

La Lobélie de Dorfmann est une espèce amphible qui possède une fleur rose pâle surmontant sa grande tige sortie de l'eau et des feuilles disposées en rosette, épaisses et creuses. En France, elle est présente uniquement en Gironde, dans les Landes et dans le Morbihan.

La Littorelle à une fleur est une espèce amphible à feuilles cylindriques, très touffues, naissant de la souche et dépassant les fleurs. Moins rare que les deux autres espèces, elle est toutefois évaluée comme quasi **menacée** sur la **Liste rouge d'Aquitaine**.



Un patrimoine naturel sensible

Ces 3 plantes isoétides (ressemblant à l'Isoète) sont **rares et protégées au niveau national**. Elles forment des **pelouses amphibies discrètes** aux forts enjeux écologiques et sont parfois dissimulées aux pieds des roseaux.

Ces végétations sont **très sensibles au piétinement**, à la pollution et à l'envasement.



Comment les préserver au quotidien ?



Respectons les **lieux autorisés** à la pratique des **activités aquatiques**



Accostons et amarrons-nous aux **endroits aménagés** à cet effet



Evitons l'ancre dans et à proximité des **herbiers** et des **roselières**



Respectons les **zones dédiées à la baignade**



Ne piétinons et n'arrachons pas la flore aquatique



Gardons nos **chiens en laisse**

Actualités municipales

Lancement de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n° 2010 du 10 juin 2021, le Conseil Municipal de Hourtin a décidé de lancer la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) pour passage en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Un registre d'observations permettant de recueillir les remarques est mis à disposition du public pendant les heures d'ouverture de la mairie :

le lundi, mercredi et jeudi :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00

le mardi de 9 h 00 à 12 h 00

le vendredi :
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00

RAPPEL

LE DÉBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION QUI VOUS PROTÈGE !



Le débroussaillement, non seulement est un devoir.....mais c'est aussi une obligation.

Pour rappel : l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Il consiste à diminuer la densité et la quantité de combustibles végétaux.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Les bacs à marée reviennent...

Ce dispositif s'inscrit dans une problématique globale, à savoir la diminution de l'impact des plastiques sur le littoral.

Les macro-déchets plastiques retrouvés par tonnes, échoués sur nos côtes, nos plages, montrent ainsi l'immensité du problème des pollutions plastiques dans les océans.

Grâce à son partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine, l'**O.N.F.** au travers d'une convention cadre «Gestion intégrée des dunes publiques du Littoral de nouvelle Aquitaine», réalise des actions en faveur de la préservation des dunes et de sa biodiversité.

Le déploiement d'un réseau de Bacs à marée a pour objectifs de :

- Mettre à disposition des ramasseurs volontaires des réceptacles à des endroits bien identifiés permettant un entretien facilité afin de limiter ainsi les dépôts sauvages,
- Permettre à une partie des déchets aquatiques de rejoindre le circuit du recyclage existant,
- Suivre l'évolution de ces déchets par des analyses quantitatives,
- Organiser la collecte avec la mise en place d'équipes locales et d'insertion,
- Sensibiliser le grand public sur la pollution des océans, la provenance des déchets aquatiques d'origine humaine et la fragilité du cordon dunaire.



Travaux



Remplacement des huisseries à la Grange aux Jeux



Rafraîchissement et mise en place d'une enseigne sur la façade de la salle d'Animation



Ramassage des nénuphars :
Action faite afin d'éviter une eutrophisation du bassin.
Dégager les pontons de pêche en particulier pour les personnes à mobilité réduite et laisser quelques endroits accessibles sur la berge côté île aux enfants pour donner la possibilité aux enfants de pouvoir pêcher plus facilement.



Fleurissement du monument aux morts



Rénovation des courts de tennis : Remplacement des poteaux vétustes soutenant les clôtures

Le point sur les travaux

Les travaux avancent dans le calendrier....

C'est-à-dire une reprise des travaux de renouvellement des eaux usées et d'adduction d'eau potable à partir du 30 août 2021 sur l'Avenue du Lac, et ce jusqu'à la fin Septembre (tronçon entre la rue du Pommier et le giratoire de la rue de la Gare).

Les équipes de l'entreprise SOC enchaîneront ensuite début octobre pour les travaux supplémentaires demandés (réhabilitation du regard des ourmes et poste de refoulement).

Mi-octobre : les travaux de voirie de l'avenue du Lac démarreront et se termineront premier trimestre 2022. Ils consistent à créer de l'UCPA au giratoire de la Gare, une piste cyclable côté Sud en enrobé et un trottoir piéton en béton côté Nord.

Se rajouteront la création de trois plateaux sur l'avenue.

S'enchaîneront en suivant les travaux de la rue du Médoc jusqu'à l'été 2022. Les travaux consisteront à créer de la place jusqu'à la rue du stade : un espace partagé en béton côté Sud et un trottoir piéton en béton coloré avec des places de stationnement côté Nord.

Des aménagements de sécurité sur voirie (écluses) seront également réalisés ; avec un tapis final de la rue par le Département avant l'été prochain.



LE RÉSEAU DE GAZ ARRIVE À HOURTIN

 **RÉGAZ**
B O R D E A U X
PORTEUR D'ÉNERGIES



depuis MAI à DÉCEMBRE 2021

- Avenue du Lac,
- route de Pauillac,
- rue du Médoc,
- rue des Écoles (*depuis la place de l'Eglise vers la rue des Peupliers*)



de JANVIER à DÉCEMBRE 2022

- rue des Peupliers,
- rue du Général de Gaulle,
- Place de l'Église,
- rue d'Aquitaine,
- rue Chambrelent,
- rue des Écoles,
- rue F. Mitterand (*vers la rue F. Fontanier*)

Votre mairie en personne



**Un portrait d'agent vous est proposé. Sa vie, son engagement, ses missions....
Aujourd'hui, Mickaël GICQUEL nous raconte son parcours.**



Mickaël GICQUEL, Agent de maîtrise principal, Responsable adjoint du Pôle Technique

Titulaire de différents brevets spécialité «travaux forestiers et paysager», dès la fin de ses études, Mickaël démarre au sein de la collectivité en contrat saisonnier.

Depuis 2005, vous êtes au service de la commune, quel est votre parcours ?

Après deux saisons, j'ai intégré la collectivité en Décembre 2005 comme Agent Technique. Au contact de la nature et plus à l'aise sur le terrain que dans un bureau, j'ai continué dans cette voie. Agent de maîtrise en septembre 2008, puis agent de maîtrise principal en 2017 et depuis 2019, je suis nommé responsable adjoint du pôle Technique.

Quelles sont vos fonctions au sein du pôle Technique ?

Le travail en équipe est, à mon sens, indispensable dans ce métier.

Je coordonne et anime l'ensemble des services techniques. Je participe à la programmation, à l'élaboration et à la conduite des travaux d'entretien de la voirie, des espaces verts, des travaux d'ensemencement, de plantation et de création de massifs. Je m'assure que la réalisation des travaux en régie soient effectués dans les délais.

Quelle est votre motivation au quotidien ?

Motiver les agents, c'est parvenir à leur donner de l'intérêt pour leurs missions. ... Le management doit se donner les moyens de connaître ses agents, leurs intérêts, les ressorts de leur motivation.

Embellir les espaces verts, contribuer à la bonne santé d'un parc, entretenir et construire des espaces est une véritable vocation. Mettre en pratique mes connaissances et mes acquis, participer au bien-être des riverains avec une démarche de qualité pour le paysage urbain et à leur envie de respecter l'espace public. Un bon ratio entre activités humaines et environnement.

Traiter de l'embellissement mais aller au-delà.... parce que les fleurs donnent leur plein éclat lorsque leur environnement les souligne, parce que les arbres structurent un espace autant que les façades urbaines, parce que les massifs et les haies agencent places et rues et se combinent aux revêtements de sol et au mobilier urbain.

Et avez-vous d'autres ambitions ?

Je n'ai que 39 ans.... et passionné, je souhaite encore m'investir pleinement pour que le village soit un exemple entre aménagement et espaces verts et continuer à améliorer la gestion différenciée des espaces, adapter l'entretien et la création le plus écologiquement possible pour le bien-être de l'environnement mais aussi des habitants.

Et vous que faites-vous ?



DFCI : voilà un acronyme souvent utilisé à HOURTIN.

Mais qu'est-ce qu'une piste DFCI ? à quoi sert-elle, qui peut s'y promener ?

Pourquoi existent-elles ?

C'est avec notre Président de l'ASA DFCI, Monsieur Alain BÉRARD que nous allons éclaircir le mystère de ce maillage, au cœur de la forêt.

Le rôle de la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI), est la prévention du risque feu de forêt, la lutte incitant aux pompiers. Les ASA DFCI ont été instaurées par ordonnance du 28/04/1945 pour toute la région des Landes de Gascogne, mais dans de nombreuses communes, elles existaient avant. Les premiers statuts de l'ASA de HOURTIN datent de 1937. C'est une organisation unique en France et en Europe qui implique les propriétaires forestiers dans 68 associations syndicales en Gironde.



L'ASA DEFENSE FORETS CONTRE INCENDIE de HOURTIN, est un établissement public association syndicale autorisée qui est active depuis 67 ans, elle a donc une expérience très significative, et une connaissance du territoire Hourtinais incomparable du fait des propriétaires qui la composent. Concrètement, pour HOURTIN, nous parlons ici pratiquement de 12 000 hectares de forêts.

L'idée principale de cette organisation de propriétaires, est de créer une protection de la forêt qui s'appuie sur une complémentarité entre la prévention et la lutte.

Les 360 propriétaires sylviculteurs Hourtinais ont donc une implication très forte dans la prévention par leur cotisation financière, mais surtout dans leur action au quotidien. L'ASA DFCI regroupe obligatoirement chaque propriétaire foncier forestier de plus d'1 ha dans la commune ; ils cotisent de manière obligatoire.

Approuvées par le Préfet, les finances sont publiques, et donc gérées par le perceuteur. Un conseil syndical élu par tiers, composé de 12 membres, tous bénévoles, assure le fonctionnement de l'ASA pour environ 360 cotisants.

Nous comprenons que les propriétaires des forêts souhaitent fortement protéger leurs biens, mais concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?

Le principal atout, c'est la prévention via le maillage de pistes qui permettent un accès rapide aux pompiers, tout en menant aux propriétés privées. C'est un réseau de près de 100 km de pistes empierrées ou en sol naturel pour la majeure partie, toutes matérialisées par un panneau comportant le N° de la piste et le lieu-dit.

Il y a un adage en forêt qui à la peau dure « *le feu suit l'homme* » : plus il y a du monde en forêt, plus le risque est important. La forêt hourtinaise est de type landaise, avec plus de 80% de pin maritime; 7% de chêne vert ; 1% d'autres feuillus et couverte en sous-bois d'espèces inflammables. Elle présente donc pour les spécialistes, un risque de combustibilité élevé. **Il est donc évident qu'il est interdit de fréquenter les pistes DFCI, et encore moins les forêts si elles ne vous appartiennent pas.**

Et aux causes naturelles permanentes (comme la foudre) qui peuvent entraîner de nombreux départs de feu, s'ajoutent trop souvent celles d'origine humaine comme la surfréquentation de la forêt en période à risques, ou le comportement inadapté de certains néo-ruraux non éduqués aux codes de la campagne, mais aussi, hélas, celles dues à la malveillance.

L'ASA DFCI veille logiquement à la création et à l'entretien des pistes, des chemins et des pare-feu, des fossés, des ponts, des passages busés et des passages à gué, des points d'eau et des forages, mais assure aussi le débroussaillage, la signalisation... Et c'est sur l'association que repose en partie la rapidité et l'efficacité opérationnelle des pompiers qui sont en lien permanent avec elle.

Nous comprenons bien que la forêt n'appartient pas « à tout le monde » et qu'elle est entretenue par ses propriétaires. Pouvez-vous nous dire qui est autorisé à circuler sur les pistes, ou dans la forêt ?

Absolument personne d'autre n'est accepté à l'exception des ayants droits.

Les ayants droits en premier lieu, les entreprises de travaux forestiers et les exploitants forestiers qui réalisent les travaux pour le compte de propriétaires ; et à un degré moindre, les chasseurs pour leur action de régulation du grand gibier très friant des jeunes boisements.

Même si cela peut être frustrant, promeneurs, cyclistes, camping-car, moto cross, chevaux ne peuvent pas y circuler sans autorisation. **Il faut comprendre que cela est un enjeu fort de sécurité.**

Nous déplorons toujours beaucoup trop de passage par des particuliers qui ne doivent pas être sur ces lieux. Il faut faire passer ce message important ! Le grave incendie d'AVENSAN d'avril (250 ha) nous oblige à rester vigilants et fermes pour continuer d'assurer la sécurité. Le feu mettrait en danger la faune et la flore du territoire, sans épargner l'humain.

Merci Alain BÉRARD pour cet exposé complet, qui permet de mettre en lumière le travail important de sécurité de l'ASA DFCI.

RÉSERVATION VACANCES DE LA TOUSSAINT

**Réservation au plus tard le
30 septembre 2021**

Pour réserver les prestations
Centre de loisirs 3-10 ans et
Adolescents, pensez à déposer à
l'ALSH ou à l'Espace Jeunesse les
calendriers de réservations au plus
tôt.

Calendriers de réservation :
Téléchargeables sur le site de la mairie
<http://mairie-hourtin.fr/portail famille>.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce document est disponible sur le
site de la mairie :

<https://mairie-hourtin.fr/accueil-de-loisirs-3-12-ans/>

Vous y trouverez :

- La présentation des services municipaux proposés,
- Les modalités d'inscriptions, de réservations et d'annulations,
- Les règles de vie,
- Les modalités de facturation et de règlement de prestations...

Sur le site de la mairie, vous trouverez également les calendriers de réservations et les programmes d'activités...

A noter que le règlement fait l'objet d'une mise à jour !

LES P'TITS LOUPS CRÉATIFS....

Fabrication du totem tri installé à la Mare aux Bout'choux.
Dans le cadre de la thématique des vacances «développement durable», cette semaine c'est «**do it yourself**» avec la fabrication de produits d'entretien 100% respectueux de la nature.



Les pré-ados se font un film !...

A la salle annexe, les jeunes du groupe des 8/11 ans ont passé un été rythmé par des sorties en vélo et au splash park. La principale activité de ce groupe a été la réalisation d'un clip vidéo et l'écriture d'une chanson sur le thème les vacances à Hourtin «**summiday** »

... et découvrent le Pays Basque.

Un groupe de 12 enfants a séjourné 1 semaine (du 26 au 30 juillet) au Château de LIBBARENX.

Au programme de cette semaine : initiation pelote basque, randonnées, visite de grotte...



Les P'tits Loups sportifs...

Comme chaque année, la compagnie Les P'tits Loups organise sa **Fête des Sports**.

L'occasion pour les enfants de bouger et d'être sensibilisés au handicap...





Mini séjour pour les P'tits Loups, Maxi plaisir ! 2 jours au camping de Grigne AU PORGE



Sortie Accrobranche



A l'heure du goûter

Du 15 au 16 Juillet,
11 enfants d'âge maternel ont pu découvrir
les joies du camping en partant au PORGE
pour leur première expérience de mini-séjour entre copains !!!



Les enfants ont pu participer au montage des tentes et préparer un repas, visiter une ferme pédagogique et s'adonner à l'accrobranche.

Ce furent 2 jours riches en bons moments !!!!

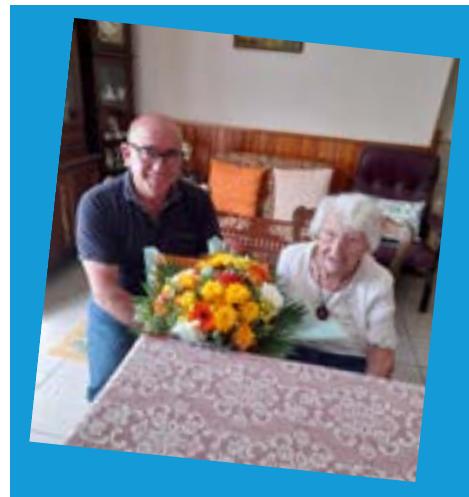


A la ferme pédagogique



Tente des garçons !

la parole aux (très) jeunes et à une centenaire



**Lianna est née à Hourtin le jeudi 17 juin.
Témoignage d'Astrid et de Kévin qui ne regrettent pas leur choix...**

Quelles raisons vous ont poussé à accoucher à domicile ?

C'est à mon sens la plus belle façon de donner la vie. Étant nous-même dans une approche bienveillante et voulant rester dans une démarche la plus naturelle possible nous souhaitions que notre enfant naisse dans un environnement familial et serein.

L'accouchement à domicile peut être dangereux pour le bébé et pour la maman... quelles sont les risques ?

En effet, l'accouchement à domicile se prépare en amont avec la sage femme et le papa (qui est présent à chaque rendez-vous de préparation à l'accouchement). Il est important de préciser que tous les feux doivent être au vert afin que la maman et le bébé soient en parfaite santé le jour J. Si quelques risques il y a, l'accouchement se fera à la maternité la plus proche.

Le papa a-t'il été impliqué dans la naissance ?

Bien sûr, je n'ai pas accouché, NOUS avons accouché. La présence du papa est primordiale. D'abord pour l'accompagnement de la maman lors du travail, il est un véritable soutien psychologique, et aussi pour la venue du bébé où le papa prend pleinement sa place.

Merci à Astrid et Kévin pour cet échange et toutes nos félicitations !

«Une petite fée est entrée dans votre foyer : prenez-en grand soin et elle saura faire de chaque jour un émerveillement sans cesse renouvelé».

Une naissance, une centenaire....

Avec l'anniversaire de **Jeannine**, née le 25 juillet à VILLEDÔMER, Hourtin compte désormais trois centenaires.

Et c'est une jolie centenaire qui accueille le Maire Jean-Marc SIGNORET et l'adjointe aux Solidarités, Françoise REYNET, pour un anniversaire bien fêté.

La voix claire et la pensée précise, l'épouse de feu André VERRIER (dernier Compagnon de la Libération de la région Aquitaine) prend le temps d'apprécier ce moment un peu singulier, en présence de son fils Jean-Pierre et de sa petite-fille.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion qu'elle apprend de Monsieur le Maire son intention de donner à une rue de Hourtin, le nom de son glorieux époux (décédé le 28/12/2013).

En effet, son parcours durant la seconde guerre mondiale fut une succession de faits d'armes et d'exploits militaires qui lui valurent non seulement d'être plusieurs fois décoré, mais aussi de recevoir les plus hautes distinctions militaires et notamment celle de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Après un bon moment, d'échanges, de souvenirs et de plaisanteries, les élus quittent Madame VERRIER avec la promesse de se revoir vite !

Le village est honoré de la compter parmi ses ainés.



GMC
Gilles Mercier Construction

Entreprise Générale du Bâtiment NEUF - RÉNOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51

pimpernel.mercier@sfr.fr



TRAVAUX PUBLICS et chez les PARTICULIERS

Allées en enrobés, pavés, béton...assainissement

VENTE - LIVRAISON SABLE, GRAVIERS, CALCAIRE, TERRE

TÉL : 05.56.73.18.70



ELISE, 42 ANS
MA FIERTÉ : VALORISER
LES ENTREPRISES LOCALES

**EdiPublic RECRUTE
DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H/F)**

Chaque jour vous avez à cœur de répondre aux besoins de communication pour vos clients.

Faites comme Elise, rejoignez-nous !



L'agence de communication
des collectivités

CONSEIL & CRÉATION | ÉDITION & MOBILIER URBAIN
COMMUNICATION DIGITALE | IMPRIMERIE | RÉGIE PUBLICITAIRE

Siège social
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (Futuroscope)

33 av. des Temps Modernes

05 49 01 44 11 - info@edipublic.com

Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

www.edipublic.com



Culture, Animations, Sports

Dans le cadre de la crise sanitaire,
et en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid 19,
les animations proposées ci-dessous peuvent être reportées ou annulées
par arrêté municipal, préfectoral ou gouvernemental.

Forum des Associations





VEN. 08 OCTOBRE - 15H00

«Churchill l'imdomptable»

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Guy Gauthier

Tarifs: 7,00 €/pers ; 4,00 €/adh.

Salle d'animation - Hourtin port



VEND 22 OCTOBRE - 15H00

«Muses et modèles, importance des femmes dans l'oeuvre des artistes»

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Mireille Colas

Tarifs: 7,00 €/pers ; 4,00 €/adhérent

Salle d'animation - Hourtin port

SAM. 09 OCTOBRE - 21H00

Conférence concert

«Le blues traverse le temps - 1^{ère} partie»

Présenté et animée par «Lightnin' G Bird»

Tarifs : 15,00 € sur place - 12,00 €/ internet - 8,00 € de 6 à 14 ans

Salle d'animation - Hourtin port



VEND. 15 OCTOBRE - 20H30

«Billon Dollar Baby»

Pièce de théâtre présenté par Audrey Vernon - Tarifs : 18,00 €

Salle d'animation Hourtin port

23 & 24 OCTOBRE

«Ouf Kite»

Compétition amicale de Kite Surf organisée par Black Bass

Plage- Hourtin port



SAM. 23 OCT - 19H30

Repas Dansant

Organisé par l'association LAC

Salle des fêtes - Hourtin bourg



16 & 17 OCT - JOURNÉE OCTOBRE ROSE

Programme à venir
Hourtin bourg



SAM. 30 OCTOBRE - 15H00

«Défilé d'Halloween»

Organisé par la municipalité en partenariat avec le COACH

Salle des fêtes - Hourtin bourg



SAM. 6 NOVEMBRE - 20H30

«LOTO du Téléthon»

Organisé par la municipalité en partenariat avec les associations hourtinaises.

NOMBREUX lots

Salle des fêtes - Hourtin bourg

SAM. 13 NOVEMBRE - 21H00

Conférence concert «Le blues traverse le temps - 2^{ème} partie»

Présenté et animée par «The Groovy Baldheads»

Tarifs : 15,00 € sur place - 12,00 €/ internet - 8,00 € de 6 à 14 ans

Salle d'animation - Hourtin port

MERC. 17 NOVEMBRE - 9H00 à 17H00

Médoc Tiers Lieux

Petit Ramdam organisé par Médoc Tiers-lieux en partenariat avec Altrnlab et Cap Sciences

Salle d'animation - Hourtin Port



VEND. 19 NOVEMBRE - 20H30

«La convivialité»

Pièce de théâtre présenté par Arnaud Hoedt et Jérôme Piron

Tarifs : 18,00 €

Salle d'animation - Hourtin port

Culture, Animations, Sports

REPAS



DANSANT

**SAM. 20 NOVEMBRE -
20H30**

Repas au profit du Téléthon

Organisé par la municipalité en partenariat avec les associations hourtinaises.

Salle des fêtes - Hourtin bourg



**VEND. 26 NOVEMBRE -
15H00**

«Le Panthéon de Paris, histoire ancienne et contemporaine»

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Jacques Zacharie

Tarifs: 7,00 €/pers ; 4,00 €/adhérent

Salle d'animation - Hourtin port



**VEND. 3 DECEMBRE -
15H00**

«L'Empire Mongol de Gengis Khan»

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Jean-Paul Lamarque

Tarifs: 7,00 €/pers ; 4,00 €/adhérent

Salle d'animation - Hourtin port



**3, 4 & 5 DECEMBRE
TÉLÉTHON**

Programme en cours
Hourtin



**DIM. 12 DECEMBRE -
15H00**

Noël des enfants de la commune

Organisé par l'USCH en partenariat avec la mairie.

Au programme : goûter, spectacle, cinéma, rencontre avec le Père Noël

Salle des fêtes - Hourtin bourg



**VEND 17 DECEMBRE -
15H00**

«De Gaulle et l'Aquitaine»

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Bernard Lachaise

Tarifs: 7,00 €/pers ; 4,00 €/adhérent

Salle d'animation - Hourtin port



**27 & 28 NOVEMBRE
BRIC à BRAC d'Automne**

Organisé par DHMV

Salle des fêtes - Hourtin bourg



**VEND 10 DECEMBRE -
20H30**

«La lanterne magique 2.0»

Pièce de théâtre présentée par Jean Philippe IBOS - Tarifs : 18,00 €

Salle d'animation - Hourtin port



**VEND. 31 DECEMBRE -
20H30**

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Organisé par l'association LAC

Salle des fêtes - Hourtin bourg

Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
<http://mairie-hourtin.fr/Culture, Animations et Sports>

France Bleu Gironde



Merci à France Bleu Gironde qui est venu passer deux jours sur la plage du Port les 28, 29 juillet afin de promouvoir les activités sportives et culturelles CAP33, ainsi que les animations culturelles proposées par la commune.

Il n'est pas impossible que nous retrouvions France Bleu Gironde l'an prochain. Un grand merci également à tous ceux qui ont accepté d'être interviewés pour parler de Hourtin, de son histoire, de ses équipements sportifs et touristiques.... Et félicitations aux quelques 600 personnes, dont une majorité de jeunes, qui ont participé aux jeux du Conseil Départemental et qui ont gagné des cadeaux divers.

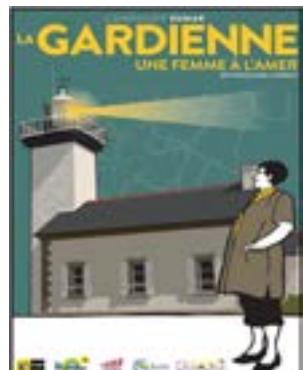
«La gardienne, une femme à l'amer»

Spectacle proposé par la municipalité en association avec DHMV dans le cadre des Journées du Patrimoine :

Samedi 18 septembre à 21h00 - Salle d'animation Hourtin Port.

«Ce spectacle est un hommage à ces femmes, veilleuses, mères de famille, parfois veuves, qui ont accompli leur tâche quotidienne et entretenu ces sentinelles dans une vie à la verticale. Ici, elles nous parlent d'attachement, d'amour et de courage. À travers elles, nous parlerons aussi de la mer, de ses dangers, de ses héros, de l'amour de ce territoire pour ces phares et de leur devenir.

Cette pièce est passeuse d'histoires, mais, au delà de la vie de ces gardiennes et de leur famille, c'est aussi de la place des femmes dont il est question, de leur reconnaissance dans un milieu souvent réservé aux hommes.»



Octobre rose



Dimanche 17 octobre de 9 h 00 à 11 h 00 : Organisation de deux marches/courses (4 km et 8 km) pour lutter contre le cancer du sein, puis apéritif «rose» offert à l'issue de la course.

Tarif : 5,00 € - Départ parking Maison de Santé - Inscription sur place à partir de 8 h 00

USCH



Les **Sports Loisirs Santé** de l'USCH ont été organisés du 12 au 23 juillet 2021 pour les enfants de 6 à 10 ans, animés par deux éducateurs sportifs.

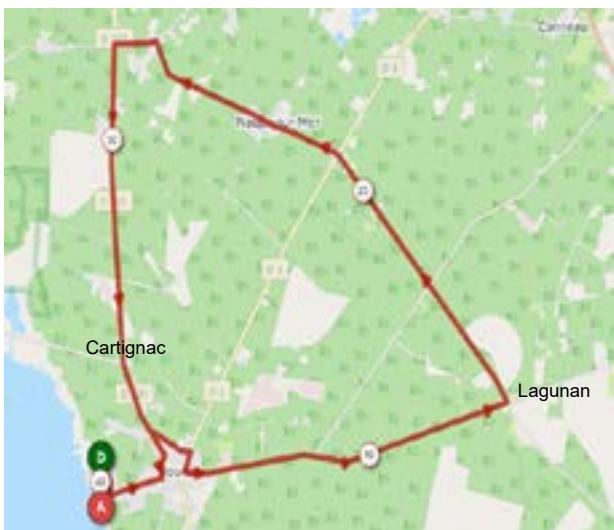
De nombreuses activités et de loisirs riches et variés ont été proposés : équitation, paddle sur notre lac, structures gonflables, yoga, sports collectifs Merci aux sections USCH qui ont donné de leur temps.



JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021,
le club de marche les «Hourtin'errants» reprend ses activités par une marche découverte.
Le rendez-vous est fixé à 13H15 - Parking de l'USCH.
Venez nombreuses et nombreux !!



Par mesure de sécurité et en raison du nombre important de participants, la circulation Avenue du Lac sera fermée temporairement le temps du déroulement de l'épreuve cycliste. Une déviation sera mise en place par Lachanau (chemin de Bécassine).

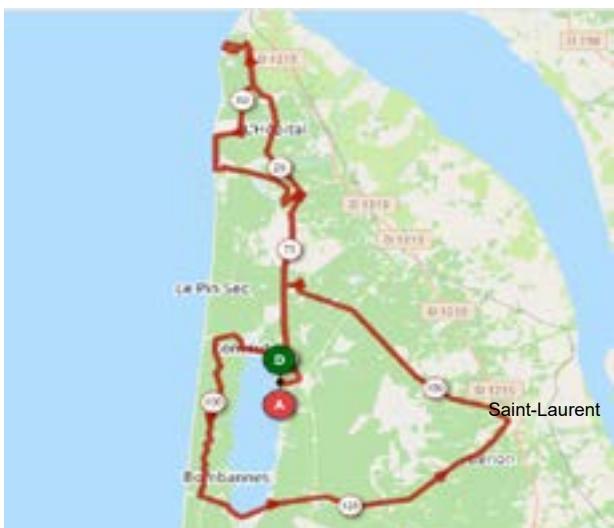


VENDREDI 1er OCTOBRE

«Cordeillan BAGES» - Triathlon distance M
(relais + individuel)
DÉPART à 10 H 00

Fermeture de l'Avenue du Lac :

- 1) de 10H00 à 11H15 (centre ville vers Hourtin Port),
- 2) de 11H15 à 12H45 (sens Hourtin Port vers le bourg).

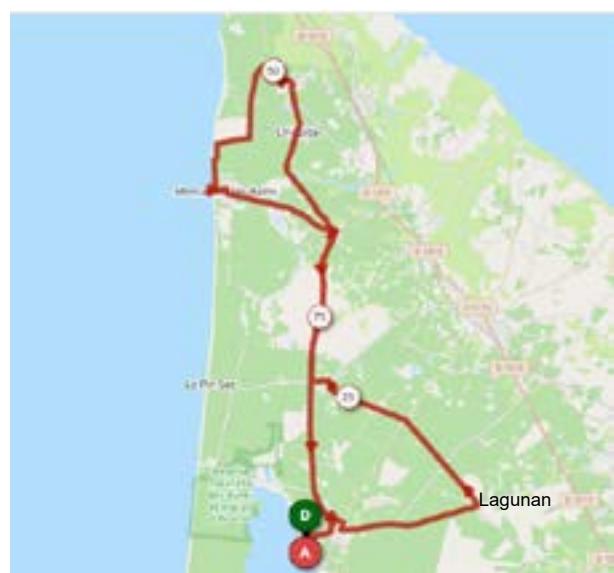


SAMEDI 2 OCTOBRE - XXL

«E. Leclerc Frenchman»
DÉPART à 8 H 00 (Piqueyrot)

Fermeture de l'Avenue du Lac :

- 1) de 8H30 à 10H15 (centre ville vers Hourtin Port),
- 2) de 13H00 à 18H00 (sens Hourtin Port vers le bourg)



DIMANCHE 3 OCTOBRE

«Sichel Sport» Triathlon distance L :
DÉPART à 11 H 00

Fermeture de l'Avenue du Lac :

- 1) de 11H15 à 12H30 (centre ville vers Hourtin Port),
- 2) de 13H15 à 16H00 (sens Hourtin Port vers le bourg).

Difficultés de circulation sur l'ensemble des parcours entre SOULAC et CARCANS avec des fermetures filtrantes temporaires entre le rond-point de la rue de la Côte d'Argent et Cartignac du 1er au 3 octobre 2021.



Vous souhaitez participer à cet événement,
c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.
Deviens bénévole grâce à la nouvelle plate-forme sur
www.frenchmantriathlon.com

Lumières sur les phares



Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde...

... « Considérant que le phare de Hourtin présente au point de vue de l'art et de l'histoire, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la conservation en raison de la place qu'il occupe dans l'histoire du balisage des côtes françaises et de son intérêt architectural et technique... »

Article 1er : est inscrit en totalité, au titre des monuments historiques, le phare de Hourtin, avec les anciens logements des gardiens et les communs....»

(Extrait de l'Arrêté Préfectoral du 17 septembre 2009 portant inscription du phare de Hourtin au titre des monuments historiques).

La présence de deux tours jumelles, distantes de 200 m, surprend souvent les visiteurs... En effet, pourquoi ces deux tours ?

Historique : La construction avait été vivement demandée pour faciliter l'atterrage des navires venant d'Amérique du

Nord ou d'Afrique, à destination de BORDEAUX. En effet, il arrivait que dans certaines circonstances de temps, leurs capitaines, privés d'observations récentes, « attaquaient » trop au sud, l'embouchure de la Gironde. Ainsi, le feu de Hourtin, situé à mi-chemin entre celui du CAP FERRET et celui de CORDOUAN, devait leur permettre en éclairant cette zone d'ombre, de se remettre sur la bonne route et d'éviter le naufrage. En suivant le principe qu'un feu d'un certain « caractère », devait être encadré par deux feux de « caractères » différents et sachant que le feu d'ARCACHON-CAP FERRET était fixe et que celui de CORDOUAN était à éclipse, il ne restait que la solution intermédiaire du feu double. Ainsi fut décidée, en 1860, la construction d'un ensemble de deux feux fixes, montés sur deux tours jumelles, distantes de 200 m l'une de l'autre.



Après avoir envisagé puis abandonné le projet de la construction de deux tours en bois, les ingénieurs portent leur choix sur des constructions en briques d'argile cuite. Il existait en effet aux alentours de l'étang, un gisement d'argile et des briqueteries fabriquant ce type de matériaux. Mais, afin de produire en quantité des briques répondant aux critères de coût et de qualité fixés par les ingénieurs du service maritime, il aurait été préféré de construire à proximité, une briqueterie. (remarque : à ce jour, aucune trace matérielle de cette entreprise ne semble avoir été retrouvée).

Fonctionnement : L'utilisation de deux tours, multipliait les dépenses de fonctionnement par deux et demandait la présence de cinq gardiens (2 par phare et un gardien-chef). De plus, comme le site était difficile d'accès, (20 km de chemins à travers la forêt pour se rendre à Hourtin) il fallut héberger les familles de ces gardiens dans trois constructions annexes. Un petit bateau à rames et à voile permettait la traversée du lac pour le ravitaillement technique. À son retour, un tramway, tiré par une jument, permettait le transport des charges lourdes depuis les bords du lac, jusqu'aux phares. En 1894, la mise en place d'une optique à éclats sur le phare Nord permit à l'administration de réaliser d'importantes économies : un seul phare (2 gardiens) suffisait alors à la sécurité nocturne de la navigation. La tour Sud fut éteinte et le personnel restant put être réaffecté ailleurs.

Caractéristiques communes aux phares : Tour carrée en maçonnerie de briques apparentes avec chaînes d'angle et encorbellement en maçonnerie de pierres apparentes. Consoles assemblées par des arcs supportant une balustrade en briques. Lanterne de 3,50 m de diamètre. Coupoles en laiton et cuivre.

Hauteur au-dessus de la mer : 62,85 m (→ rôle d'amer pour les navires : repère visuel de jour) // Taille générale depuis le sol : 27 m (hauteur de la « lumière focale » : 23,60 m) // 1er allumage : 1er septembre 1863 (lampe à huile végétale) // Électrification : 1955 // Automatisation : 1964 // 1 feu à éclat blanc toutes les 5 secondes.

De nos jours : Seule la tour Nord est utilisée en tant que phare. Elle appartient au Ministère des Transports, service des Phares et Balises. Depuis 1964, la tour Sud appartient au Ministère de la Défense et sert de support à diverses antennes ou appareils de visée et de téléméasures militaires. Aucun de ces phares n'est ouvert au public.

Action Sociale

Le CCAS, en partenariat avec l'UDCCAS33 (Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de la Gironde) prendra en charge la cotisation et les cours de l'intervenante de l'activité Sport Santé Prévention proposée par l'USCH à compter de septembre 2021.

Cette activité est destinée aux seniors, aux personnes titulaires d'une carte MDPH en groupe ou individuellement, en nombre restreint pour travailler

au mieux. Les forts impacts sociaux de la crise sanitaire accentuent les difficultés préexistantes et précarisent encore plus les personnes déjà fragilisées. Poursuivre les actions à destination de ces populations tout en continuant à travailler ensemble s'avère indispensable pour éviter les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

Le CCAS, la mairie de HOURTIN en partenariat avec le Conseil Départemental, ont organisé des journées de vaccinations contre la Covid dans le cadre de l'opération VACCIBUS.

Un beau succès qui a permis à **91 personnes** de recevoir leur première dose le 15 juillet 2021.

Une nouvelle journée a été organisée le 19 août 2021 et une troisième est prévue le 9 septembre prochain sur rendez-vous uniquement. Nous remercions les professionnels de santé, les membres du CCAS qui se sont mobilisés, la pharmacie LAGRIVE, les docteurs F. PRADET et Ph. CAUCHETEUX, ainsi que les deux cabinets d'infirmières.



Les actions en direction des saisonniers....



Des kits hygiène

Afin de leur apporter un peu plus de confort puisque certains vivent dans des conditions sanitaires très précaires, des trousseaux ont été élaborées avec des produits de première nécessité.

En partenariat avec le PNR (Parc Naturel Regional), ces kits hygiène sont à destination des populations fragiles et travailleurs saisonniers sur la période des vendanges.

Kits à disposition dans les véhicules de la Police Municipale, à l'accueil et au CCAS.



Guide des saisonniers en Médoc

Permettre aux travailleurs saisonniers d'identifier et d'accéder aux services de base dont ils pourraient avoir besoin, tel est l'enjeu du guide des saisonniers qui répertorie les ressources locales. Une nouvelle version 26 est traduite en italien, roumain, espagnol et anglais.



REVIVI

«Réseau Vigilance Voisinage»

MISE EN PLACE DE VISITES DE CONVIVIALITE

Le CCAS d'Hourtin se mobilise pour :

- Lutter contre l'isolement de ses habitants
- Favoriser le lien social, l'écoute et la solidarité

Vous êtes ou vous connaissez une personne vulnérable ?

Contactez-nous :

06.13.55.33.06 ou freynet@mairie-hourtin.fr



BON À SAVOIR



Comment se débarrasser des rats ! Qu'est-ce-qui attire les rongeurs ?

Le rat est un rongeur qui peut être source de bien des problèmes. **Ne pas confondre le rat et le ragondin.**

Un rat a besoin d'être à proximité d'un point d'eau, d'un accès à de la nourriture et de son nid.

Certains éléments extérieurs peuvent également faire ressortir les rats comme : les travaux et constructions, la montée des eaux dans les égouts, la présence de plans d'eau, rivières ou fleuves à proximité...

La présence de rats n'est jamais anodine. Pire, nous sommes bien souvent responsables de leur venue. Attrirés par nos déchets, nos zones de stockage à l'extérieur comme à l'intérieur, nos poulaillers,

les gamelles de nos animaux domestiques ... ils se sentent chez nous comme chez eux ! Or, lorsque l'on connaît le rythme auquel un rat peut se reproduire, mieux vaut ne pas commencer un élevage chez soi.

Les jardins représentent eux aussi des paradis pour les rongeurs : un compost, des fruits qui tombent par terre, des végétaux touffus offrant un nid à l'abri. Vous l'aurez compris, il est possible d'éviter la présence de rongeurs, c'est ce que l'on appelle des mesures préventives.

Les mairies n'ont pas en charge les dératisations, mais assurent le nettoyage et l'assainissement des rues et des lieux publics des communes. Ainsi, les containers à poubelles sont vidés et nettoyés de façon régulière afin que les rongeurs ne soient pas attirés par les détritus.

Je suis envahi de rongeurs, que faire ?

Lorsque seul, vous n'arrivez pas à contrôler la population de rongeurs, n'hésitez pas à faire appel à un professionnel de la dératisation qui saura vous accompagner : diagnostic de votre domicile, traitement du problème par des mesures curatives et conseils sur les mesures de prévention à adopter pour éviter toute récidive.

L'expression de l'opposition municipale

Chères Hourtinaises, chers Hourtinais,

Au moment où j'écris cet article, malgré l'intervention du Président de la République, de nombreuses incertitudes pèsent sur la rentrée du mois de septembre.

Malgré celles-ci, nous devons continuer à vivre tout en évitant les écueils que cette situation peut générer. En cela, le monde associatif de notre beau village peut nous y aider.

Une association est un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts très divers (sportif, défense des intérêts des membres, humanitaire, promotion d'idées ou d'œuvres, etc...). La liberté d'association n'a été réellement acquise qu'avec la loi Waldeck-Rousseau du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association.

Les associations sont très présentes à HOURTIN, elles contribuent à l'attractivité de notre commune en luttant contre la solitude et en permettant l'intégration des nouveaux arrivants à travers leurs diversités. Elles permettent de continuer les traditions tout en s'ouvrant à d'autres influences.

Chacun peut y prendre des responsabilités, puisque les bureaux sont renouvelés régulièrement.

Dans cette période particulière où le repli sur soi-même pourrait s'imposer comme une évidence, leur rôle est plus que jamais d'importance. Celles-ci doivent être un appui aux personnes isolées, en maintenant le lien social. Malgré les difficultés, nous ne devons pas céder à l'individualisme, en gardant contact avec celles et ceux qui sont seuls. Il nous est difficile de fonctionner de façon optimum mais en faisant quelques efforts nous pouvons maintenir l'esprit de celles-ci, en attendant des jours meilleurs qui ne manqueront pas d'arriver.

Peut-être faut-il réinventer leur fonctionnement, en favorisant, plus qu'à l'habitude la recherche du bien-être des adhérents les plus fragiles.

La plus ancienne des associations de notre commune, l'USCH (110 ans), a su traverser les conflits et renaître à chaque fois plus forte et elle fonctionne encore.

Économiquement cette période aura des impacts sur les finances des associations qui sont, pour certaines, toujours en limite de ressources financières. Aussi, dès que les périodes seront plus favorables, il nous importera de reconstituer les trésoreries.

Il nous faut avoir confiance dans tous les membres de ces associations qui ne manqueront pas de se retrousser les manches pour relancer avec courage les activités culturelles, sportives, de loisirs et autres et toute cette pandémie ne sera plus qu'un mauvais souvenir !!!

C'est avec ce message d'espérance que nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Nous continuerons à défendre l'ensemble des valeurs et les projets que nous avons portés durant la campagne.

Nous sommes à l'écoute de toutes les personnes qui souhaiteraient nos avis, des informations sur les positions prises par l'équipe lors des conseils municipaux et échanger sur toutes leurs préoccupations liées à notre commune.

Le groupe «Pour Hourtin avec vous»

Nous répondrons à toutes les demandes personnalisées (pas anonymes !!) faites à l'adresse mail :
pourhourtinavecvous@gmail.com

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos félicitations aux parents.

Cyril AKLI, le 25 avril,

Louisa LEBATARD, le 9 juin,

Lianna Malika LEROY LEROSIER, le 17 juin.

Mariage

Nos félicitations et tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Karine TRESSENS & Marie ELICÈCHE, le 19 juin,

Jean-Maurice SCHLAUDER & Sabine COUGOUILHE, le 26 juin,

Jordan RICHARD & Mélissa VELAZQUEZ, le 3 juillet,

Gérard JEHL & Marie-Pierre DELANOË, le 3 juillet.

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre soutien aux familles en deuil.

Liliane TOVAR, le 26 mai,

André MONGIE, le 30 mai,

Robert SCATENA, le 4 juin,

Christian GUIRAO, le 8 juin,

Sylvette PEYRONY née JALABERT, le 12 juin,

Claude, René AUBRY, le 13 juin,

Patrice SANTUCCI, le 14 juin,

Jacqueline SANCHEZ née OLYMPE, le 18 juin,

Kevin YRLES, le 25 juin,

Marguerite DUMORA née BOMPAN, le 5 juillet,

Guy VÉNARD, le 5 juillet,

Jacques BRIENS, le 13 juillet,

André DÉRÉ, le 18 juillet,

Thierry DRAN, le 22 juillet.

Spécialité culinaire



**Cuisinez à côté de chez vous !
Le tourin de Jeanne...**

TOURIN A L'AIL

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS :

- 1 tête d'ail,
- 1 cuil à soupe de matière grasse (de préférence graisse de canard, ou huile d'olive),
- 1 ou 2 œufs,
- 1 cuil à soupe bombée de farine,
- 2 ou 3 cuil à soupe de vinaigre de cidre ou de vin,
- pain de campagne ou vermicelle,
- Sel, poivre

PRÉPARATION :

1. Peler les gousses d'ail et les émincer,
2. Préparer une casserole et faire chauffer doucement la matière grasse,
3. Y mettre à dorer les tranches émincées d'ail afin qu'elles dorent environ 3 min (attention de veiller à ce qu'elles ne brûlent pas),
4. Saupoudrer avec la farine puis remuer,
5. Ajouter l'eau chaude (environ 1,250 l d'eau),
6. Saler et poivrer, laisser cuire à petits bouillons 20 mn environ.
7. A ce moment, 2 possibilités : filtrer le bouillon pour enlever les gousses d'ail ou les laisser dans le bouillon, l'ail est bon pour la santé,
8. Préparer les œufs en séparant les blancs et jaunes,
9. Bien délayer les jaunes avec le vinaigre,
10. Incorporer les blancs en remuant de façon à faire des filaments blancs dans le bouillon, puis mettre les jaunes délayés au vinaigre dans le bouillon,
11. Préparer dans une soupière le pain en fine tranche et verser le bouillon dessus puis attendre quelques minutes avant de déguster !

Si vous optez pour le vermicelle, remettre le bouillon à chauffer. Quand il bout, rajouter un fond d'assiette de vermicelle et laisser cuire en fonction des indications données par le fabricant.

Vous souhaitez partager une recette locale... contactez-nous à : population@mairie-hourtin.fr

Magazine Municipal de HOURTIN Édition SEPTEMBRE 2021

Directeur de la publication : Jean-Marc SIGNORET

Adjoint à la Communication & au Numérique : Stéphane MARGALEF

Secrétaire de rédaction et mise en page :

Corinne TARDITZ BELLIARD

Régie publicitaire : Edipublic

Imprimerie : Offset 5 édition

Distribution : SL COM

Périodicité : trimestrielle

Contact : Hôtel de Ville

BP 26 - 33990 HOURTIN

Tél : 05 56 73 28 43

population@mairie-hourtin.fr



Infos pratiques

MAIRIE de Hourtin

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 et 15h00/17h00
 le mardi : 9h00/12h00
 le vendredi : 9h00/12h00 et 15h00/18h00
 Télécopie :
Site internet : www.mairie-hourtin.fr
 courriel : population@mairie-hourtin.fr

05.56.73.28.43

Service urbanisme

Accueil du public principalement sur RV & réception téléphonique : uniquement le matin du lundi au vendredi : 9h/12h

05.56.73.28.45

Police municipale

06.77.02.35.09

Office de Tourisme Médoc Atlantique

Communauté des Communes Médoc Atlantique
 courriel : accueil@ccmedocatlantique.fr

05.56.03.21.01

05.57.70.11.97

Permanences en Mairie

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Point Service CAF : Lundi 15h/17h et jeudi 9h/12h

Assistance sociale - Conseil Départemental de la Gironde

Maison Départementale de la solidarité et de l'insertion Pauillac - sur RV (mardi) 9h30 à 12h00) *

05.56.73.28.43

05.56.73.21.60

05.56.45.25.21

Infodroits

sur RV : 3ème jeudi de chaque mois

Permanences - Espace Jeunesse

(rue des Ecoles)

Mission Locale du Médoc - jeunes de 16 à 25 ans

sur RV * : vendredi 9h/16h30

05.56.41.06.12

Enfance et Jeunesse

Crèche/halte garderie "les Petits Mousses"

A.L.S.H. (accueil de loisirs) "les Petits Loups"

et Accueil Périscolaire

Relais Assistant Maternelle

A.L.S.H. Ados

mercredis et vacances

05.56.01.40.99

05.56.73.02.55

06.89.14.29.79

06.75.28.86.61

05.56.09.93.08

Ecoles

Ecole Elémentaire

Collège Jules Chambrelet

05.56.09.12.63

05.56.09.12.52

Pompiers

18

Gendarmerie Lacanau

05.57.17.07.60

Gendarmerie saisonnière

05.56.09.26.57

Bureau de Poste

36.31

Croix rouge

05.56.73.88.71

Restaurant du cœur

05.56.73.88.73

Secours Catholique

06.86.53.36.88

Divers

Capitainerie

06.33.56.91.66

Catéchèse

05.56.03.52.36

Cinéma

05.56.09.23.23

Déchèterie

05.56.73.83.28

Maison Forestière des Genêts

05.56.09.15.67

Musée

05.56.09.39.90

S.M.I.C.O.T.O.M.

05.56.73.27.40

Union Sportive et Culturelle Hourtin

05.56.09.17.99

Santé

Ambulances du Lac *

05.56.41.46.77

Clinique Mutualiste du Médoc (Lesparre)

05.56.73.10.00

* Présents à la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

Directeur de la publication : Jean-Marc SIGNORET

Responsable Rédaction : Stéphane MARGALEF

Secrétaire de Rédaction : Corinne TARDITZ BELLARD

vos professionnels de santé sur doctolib.fr

Santé

Maison de Santé Pluridisciplinaire

05.56.73.73.10

Pharmacie Lagrave

05.56.09.11.22

Laboratoire d'analyses médicales

05.56.09.12.31

Médecins *

Dr Pradet

05.56.09.12.85

Dr Cararo

05.56.41.31.78

Dr Caucheteux (Ostéopathe)

05.56.73.53.83

Dr Brunet

05.56.73.53.80

Cabinet dentaire

Dr Chazé

05.56.09.14.85

Cardiologue *

Dr Ahmed Yahia

06.23.89.30.17

Infirmières

Cabinet : Mme Guignon *

06.79.40.12.42

Cabinet : Mmes Souliers/Cappe *

06.15.87.21.33

Mme Dupiech

06.38.85.60.66

Hypnothérapeute *

Mme Souliers

07.69.62.96.42

Kinesithérapeutes *

Mmes Lenain-Birot/Claveleau/Barros De Almeida

05.56.09.18.76

Mmes Orrit-Gautier/Sirac

05.56.09.12.36

MM. Kieffer/Nunes/Vergé

Ophtalmologue

Dr Cousin *

05.56.73.53.84

Orthophoniste

Mme Alexandre

05.56.09.25.63

Orthoptiste

M. Adrien *

06 47 51 67 35

Podologue-Pédicure

Mme Vidal

06.16.20.17.95

M. Leclerc *

05.56.73.53.81

Mme Bellet-Bosse *

05.56.73.53.81

Ostéopathes

M. Robinson (Etiopathe)

05.56.09.19.98

Mme Bénard

06.74.94.34.38

M.Ballion

06.75.51.10.28

Mme Roland

06.20.01.48.31

Chiropractien

M. Picolet

05.56.09.25.04

Vétérinaire

Dr Thong

05.56.73.60.69

Psychologue clinicienne-Psychothérapeute

Mme Dufour (Psychologue) *

06.63.98.67.14

Mme Sécula

06.10.03.70.17

Dietéticienne-nutritionniste *

Mme Lesny

06.88.58.50.36

Sage-femme/Osteopathe*

Mme DUDON-BIGNÉ (sur RV)

07.86.38.38.74

AMBULANCES DU LAC
05.56.41.46.77



Transports toutes distances 7J/7

Olivier et son équipe
Compétences, disponibilité, courtoisie
2, rue de la Gare - 33990 HOURTIN

EdiPublic
L'agence de communication des collectivités

Siège social:
CHASSENEUIL-DU-POITOU
(Futuroscope)
05 49 01 44 11
Agences:
Poitiers - La Rochelle
Bordeaux - Narbonne
Lorient - Mâcon

www.edipublic.com  

ET SI LE PROCHAIN TALENT
C'ÉTAIT VOUS ?




EdiPublic recrute, rejoignez-nous !

MCA
Maisons de la Côte Atlantique

VOTRE CONSTRUCTEUR CONSEIL
A LESPARRE




Nadia FAUX
Hugues BIROT
Alexia FRUGION

05 56 41 08 21
www.maisons-mca.com

SoluSons
Bien Entendre. Mieux Vire.

— 2021 —

Ne passez pas à côté de la réforme 100% santé et de meilleurs remboursements !

DES OFFRES SUR MESURE!

Bilan auditif⁽¹⁾
GRATUITS !

¹À but non médical

Reste à charge
0€⁽²⁾

⁽²⁾Valable uniquement sur les aides auditives de classe I.

Votre **CHARGEUR OFFERT**⁽³⁾
pour l'achat d'un équipement
auditif stéréo compatible
Valable jusqu'au 30/09/2021.

⁽³⁾ Voir conditions en magasin

GRATUIT



Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
23 Avenue de la Libération,
Lacanau
05 56 03 07 16



Particulier et Professionnels

**Centrale à Béton / Vente
de Terre Végétale / Sable /
Calcaire...**

Livraison sur le médoc / Possibilité
de venir chercher sur place

Ouvert du lundi au vendredi

SARL Landes de Crimee
5 rue des Ficaires 33990 HOURTIN
05 56 09 24 05 • 06 20 63 29 73



**Travaux de terrassement
Aménagement de piste DFCI
Entretien de parcelles forestières
Broyage
Assainissement**

Particuliers et Professionnels
Devis sur demande

EURL TAF - Travaux Agricoles et Forestiers
5 rue des Ficaires, 33990 Hourtin

**Tél : 05 56 09 24 05 - Mail : jls.sa@wanadoo.fr
Port : 06 20 63 29 73**

